

XI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1890.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1889 a été voté au chiffre de fr. 15,603,585 »

Pour 1890, le projet du même Budget présente un total de crédits s'élevant à. 15,586,585 »

Soit une différence en moins de. fr. 17,000 »

qui constitue la balance des augmentations et des diminutions au sujet desquelles il est donné les explications ci-après :

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service, etc.*

Crédit demandé pour 1890	920,850 »
— — — 1889 fr.	919,350 »

AUGMENTATION. . . fr. 1,500 »

En vue d'assurer l'application normale des dispositions portant organisation des Administrations centrales du Ministère des Finances, il y a lieu d'augmenter de 1,500 francs le crédit de l'article 2 du Budget, en ce qui concerne l'Administration centrale de l'Enregistrement et des Domaines.

CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

ART. 15. — *Surveillance générale.*

Crédit demandé pour 1890 fr	486,350 »
— — — 1889	483,350 »

AUGMENTATION . . . fr. 3,000 »

Cette augmentation est nécessaire pour mettre le crédit en rapport avec le règlement organique.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 14. — *Service de la conservation du cadastre.*

Crédit demandé pour 1890	fr.	726,500	»
— — — 1889		719,800	»
AUGMENTATION.	fr.	6,500	»

Il y a peu d'administrations où l'avancement soit aussi lent que dans celle du cadastre et la position de ses agents inférieurs est digne d'intérêt.

Déjà quelques mesures ont été prises pour améliorer la situation. En 1887, grâce à une augmentation de crédit de 13,000 francs, une indemnité de 600 francs a pu être accordée à tous les surnuméraires ayant au moins deux ans d'ancienneté et, en 1888, le traitement des géomètres de 1^{re} classe ayant huit ans de grade a été porté de 2,630 francs à 3,000 francs, tandis que le temps nécessaire pour que les contrôleurs de 1^{re} classe obtiennent un traitement de 5,000 francs était réduit de 10 à 8 ans.

Le Gouvernement estime qu'il convient, en outre, d'améliorer les cadres, en portant de 65 à 68 le nombre des géomètres de 1^{re} et de 2^e classe et en portant de 66 à 69 celui des géomètres de 4^e classe.

Il en résultera un surcroît de dépenses de 15,000 francs, auquel des remaniements administratifs permettent de faire face à concurrence de 8,500 francs. Le surplus entraîne l'augmentation de 6,500 francs sollicitée.

ART. 15. — *Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.*

Crédit demandé pour 1890	fr.	2,155,150	»
— — — 1889		2,145,450	»
AUGMENTATION	fr.	9,700	»

L'augmentation de 9,700 francs demandée pour l'article 15 se répartit ainsi qu'il suit :

1 ^o Une somme de 4,500 francs est nécessaire pour assurer l'application du règlement organique	fr.	4,500	»
2 ^o Une somme de 5,200 francs, pour couvrir la dépense que doit entraîner la création de 5 emplois de commis des accises, dont 2 de 3 ^e classe et 3 de 4 ^e classe, jugée nécessaire pour renforcer la surveillance dans les usines et sur les cultures de tabac. Ci pour le litt. f.		5,200	»
TOTAL ÉGAL	fr.	9,700	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 17. — *Service des douanes et de la recherche maritime.*

Crédit demandé pour 1890	fr. 5,103,725 »
— — — 1889	5,101,425 »

AUGMENTATION fr. 2,300 »

dont 800 francs pour le litt. b et 1,500 francs pour le litt. c. Ces augmentations sont nécessaires pour assurer l'application des règlements.

ART. 19. — *Suppléments de traitement extraordinaires.*

Crédit demandé pour 1890	fr. 230,000 »
— — — 1889	250,000 »

DIMINUTION fr. 20,000 »

Le nombre de fabriques de sucre en activité ayant diminué dans ces dernières années, le personnel de surveillance a dû être réduit. Comme conséquence, le chiffre des suppléments de traitement extraordinaires est moins élevé. La réduction proposée est de 20,000 francs.

ART. 20. — *Traitements temporaires.*

Crédit demandé pour 1890	fr. 30,000 »
— — — 1889	50,000 »

DIMINUTION fr. 20,000 »

Les traitements de disponibilité tendent à diminuer d'année en année, par suite de décès et de mise à la retraite; et de là, la réduction de 20,000 francs proposée.

RÉCAPITULATION.

		Augmentations.	Diminutions.
ART. 2.	 fr.	1,500 »	»
— 13.		3,000 »	»
— 14.		6,500 »	»
— 15.		9,700 »	»
— 17.		2,300 »	»
— 19.		»	20,000 »
— 20.		»	20,000 »
		23,000 »	40,000 »
	DIMINUTION fr.	17,000 »	

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en
Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre
Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances est fixé, pour l'exer-
cice 1890, à la somme de quinze millions cinq cent
quatre-vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-cinq francs
(15,586,585 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1889.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(388)

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1890.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} . ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	1,568,790 "
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'Administration centrale. — Traitements de disponibilité . . .	920,850 "	
5	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	75,000 "	
4	Frais de tournées.	5,400 "	
5	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Adminis- tration centrale.	2,000 "	
6	Matériel.	146,100 "	
7	Magasin général des papiers.	160,140 "	
8	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie	4,200 "	
9	Service de la monnaie	12,100 "	
10	Documents statistiques	18,000 "	
CHAPITRE II. ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
11	Traitements des agents du Trésor	164,800 "	210,500 "
12	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents.	45,700 "	
CHAPITRE III. ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.			
13	Surveillance générale. Traitements	486,350 "	11,850,030 "
14	Service de la conservation du cadastre. Traitements	726,300 "	
15	— des contributions directes, des accises { Traitements fixes	2,155,150 "	
16		Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif)	
17	— des douanes et de la recherche maritime. (Les excédents disponibles sur les articles 13, 15, 19 et 20 pourront être reportés à l'article 17.)	5,105,725 "	
18	— des essais des ouvrages d'or et d'argent	9,500 "	
19	Suppléments de traitement.	230,000 "	
20	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	30,000 "	
21	Frais de bureau et de tournées	94,580 "	
22	Indemnités, primes et dépenses diverses	545,200 "	
23	Police douanière	5,000 "	
24	Matériel.	201,425 "	
A REPORTER. . . . fr.		.	13,429,520 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	15,429,320 •
	CHAPITRE IV.		
	ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.		
25	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	495,500 •	2,112,465 •
26	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	12,800 •	
27	Frais de bureau et dépenses diverses	40,500 •	
28	Traitements du personnel du domaine	104,780 •	
29	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif).	1,528,685 •	
30	— des greffiers (crédit non limitatif)	75,000 •	
31	Matériel.	14,700 •	
32	Dépenses du domaine	33,200 •	
33	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (crédit non limitatif)	1,500 •	
	CHAPITRE V.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
34	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	27,200 •	40,000 •
35	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	13,700 •	
	CHAPITRE VI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
36	Dépenses imprévues non libellées au Budget	3,000 •	3,900 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES fr.	•	15,586,585 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 25 février 1889.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

pour l'exercice 1890.



BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																												
CHAPITRE I ^{er} .																																																																														
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																														
1	»	Traitement du Ministre.																																																																												
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																																																																												
		<table><tr><th></th><th>Nombre d'agents.</th><th>Traitements annuels.</th><th>Dépense.</th></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>12,000</td><td>12,000</td></tr><tr><td>Directeurs généraux</td><td>5</td><td>12,000</td><td>36,000</td></tr><tr><td>Commissaire des monnaies</td><td>1</td><td>10,000</td><td>10,000</td></tr><tr><td>Premiers inspecteurs généraux</td><td>3</td><td>9,600 et 10,000</td><td>29,200</td></tr><tr><td>Inspecteurs généraux</td><td>5</td><td>9,000 et 9,600</td><td>46,200</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>15</td><td>6,500 à 9,000</td><td>104,500</td></tr><tr><td>Sous-directeurs.</td><td>21</td><td>5,500 à 7,800</td><td>153,550</td></tr><tr><td>Inspecteur des essais et de la garantie</td><td>1</td><td>6,500</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Contrôleur au change et du monnayage.</td><td>1</td><td>7,800</td><td>7,800</td></tr><tr><td>Essayeurs</td><td>2</td><td>6,000</td><td>12,000</td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>23</td><td>4,200 à 6,000</td><td>109,550</td></tr><tr><td>Sous-chefs de bureau</td><td>53</td><td>5,200 à 4,200</td><td>117,350</td></tr><tr><td>Employés de tout grade</td><td>70</td><td>1,200 à 2,900</td><td>143,800</td></tr><tr><td>Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses</td><td>52</td><td>800 à 4,120</td><td>83,970</td></tr><tr><td>b. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale des contributions.</td><td></td><td></td><td>28,270</td></tr><tr><td>c. Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)</td><td></td><td></td><td>32,783</td></tr><tr><td>d. Traitements de disponibilité</td><td></td><td></td><td>7,577</td></tr><tr><td colspan="2">TOTAUX.</td><td>229</td><td>920,850</td></tr></table>		Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.	Secrétaire général	1	12,000	12,000	Directeurs généraux	5	12,000	36,000	Commissaire des monnaies	1	10,000	10,000	Premiers inspecteurs généraux	3	9,600 et 10,000	29,200	Inspecteurs généraux	5	9,000 et 9,600	46,200	Directeurs	15	6,500 à 9,000	104,500	Sous-directeurs.	21	5,500 à 7,800	153,550	Inspecteur des essais et de la garantie	1	6,500	6,500	Contrôleur au change et du monnayage.	1	7,800	7,800	Essayeurs	2	6,000	12,000	Chefs de bureau	23	4,200 à 6,000	109,550	Sous-chefs de bureau	53	5,200 à 4,200	117,350	Employés de tout grade	70	1,200 à 2,900	143,800	Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses	52	800 à 4,120	83,970	b. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale des contributions.			28,270	c. Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)			32,783	d. Traitements de disponibilité			7,577	TOTAUX.		229	920,850
	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.																																																																											
Secrétaire général	1	12,000	12,000																																																																											
Directeurs généraux	5	12,000	36,000																																																																											
Commissaire des monnaies	1	10,000	10,000																																																																											
Premiers inspecteurs généraux	3	9,600 et 10,000	29,200																																																																											
Inspecteurs généraux	5	9,000 et 9,600	46,200																																																																											
Directeurs	15	6,500 à 9,000	104,500																																																																											
Sous-directeurs.	21	5,500 à 7,800	153,550																																																																											
Inspecteur des essais et de la garantie	1	6,500	6,500																																																																											
Contrôleur au change et du monnayage.	1	7,800	7,800																																																																											
Essayeurs	2	6,000	12,000																																																																											
Chefs de bureau	23	4,200 à 6,000	109,550																																																																											
Sous-chefs de bureau	53	5,200 à 4,200	117,350																																																																											
Employés de tout grade	70	1,200 à 2,900	143,800																																																																											
Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses	52	800 à 4,120	83,970																																																																											
b. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale des contributions.			28,270																																																																											
c. Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)			32,783																																																																											
d. Traitements de disponibilité			7,577																																																																											
TOTAUX.		229	920,850																																																																											
A REPORTER. fr.																																																																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
920,850	919,350	1,500	»	916,350	899,335 61	
941,850	940,350	1,500	»	937,350	920,335 61	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			MONTANT de la dépense.
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués du Département des Finances. .	54,500
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	18,500
			73,000
4	»	Frais de tournées.	
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale	
		<i>Matériel.</i>	MONTANT de la dépense.
6	a.	Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres, frais de transport de matériel et autres menus frais.	64,150
	b.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux	14,950
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles.	67,000
			146,100
		<i>Magasin général des papiers.</i>	
7	a.	Papiers à timbrer	85,000
	b.	Papier électoral	15,000
	c.	Autres papiers de toute espèce	66,140
			166,140
		<i>Service de la Monnaie.</i>	
8	»	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie . . .	4,200
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
941,850	940,350	1,500	"	937,350	920,535 61	
75,000	73,000	"	"	73,000	91,965 08	
5,400	5,400	"	"	5,400	5,227 55	
2,000	2,000	"	"	2,000	"	
146,100	146,100	"	"	146,100	151,971 24	
166,140	166,140	"	"	166,140	165,950 44	
4,200	4,200	"	"	4,200	4,200 "	
1,338,690	1,337,190	1,500	"	1,334,190	1,330,649 92	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
			REPORT. . . . fr.		
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).	MONTANT de la dépense.		
9	a.	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais, et service des bureaux de garantie	3,700		
	b.	Dépenses variables, poinçons de garantie, plaques d'inseulpation et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc.	6,600		
	c.	Frais pour le service du contrôle	1,000		
	d.	Abonnement à l'eau et au gaz	600		
	e.	Remboursement de pièces de monnaie de bon aloi découpées par erreur . . .	200		
			12,100		
		Documents statistiques.			
10	a.	Frais de rédaction de la <i>Statistique commerciale</i>	12,000		
	b.	— de publication	6,000		
			18,000		
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.			
		CHAPITRE II.			
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
			Nombre d'agents.	Traitements par an.	MONTANT de la dépense.
11	a.	Traitements des agents	131	3,000 à 8,000	160,200
	b.	— des agents auxiliaires	11	300 à 600	4,600
12	c.	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	...	...	43,700
		TOTAL DU CHAPITRE II fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,338,690	1,337,190	1,500	»	1,334,190	1,339,649 92	
12,100	12,100	»	»	12,100	9,230 93	
18,000	18,000	»	»	18,000	17,990 55	
1,368,790	1,367,290	1,500	»	1,364,290	1,366,871 40	
AUGMENTATION . . fr.		1,500				
164,800	164,800	»	»	164,800	163,673 »	
45,700	45,700	»	»	45,700	46,108 33	
210,500	210,500	»	»	210,500	211,783 33	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE III.						
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.						
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	
Surveillance générale.						
13	a.	Traitements des directeurs	9	"	8,000	73,000
	b.	— du directeur spécial	1	"	8,000	8,000
	c.	— des inspecteurs provinciaux.	6	1 ^{re}	6,500	39,000
	d.	— de l'inspecteur spécial	4	2 ^e	6,000	24,000
	e.	— des contrôleurs spéciaux.	1	"	Max. 6,000 Min. 5,000	5,000
	f.	— d'un chimiste-aviseur.	2	"	Max. 4,200 Min. 3,150	7,350
			1	"	Max. 3,000 Min. 3,500	5,000
	g.	— des premiers commis de direction.	3	1 ^{re}	Max. 6,000 Min. 5,000	18,000
			3	2 ^e	4,000	12,000
			3	3 ^e	3,500	10,500
			14	1 ^{re}	Max. 3,100 Min. 2,500	39,200
	h.	— des seconds commis de direction	15	2 ^e	2,100	31,500
			21	3 ^e	1,700	35,700
			27	4 ^e	1,300	35,100
	i.	Indemnités id. id.	"	"	"	20,000
	j.	— aux surnuméraires	"	"	"	123,000
			110	...	...	486,350
Service de la conservation du cadastre.						
14	a.	Traitement de l'inspecteur	1	"	6,000	6,000
			7	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	34,300
	b.	— des contrôleurs	6	2 ^e	3,600	21,600
			6	3 ^e	3,150	18,900
			68	1 ^{re}	Max. 3,000 Min. 2,650	191,500
	c.	— des géomètres	68	2 ^e	2,150	146,200
			63	3 ^e	1,700	107,100
			69	4 ^e	1,300	89,700
	d.	Indemnités aux géomètres	"	"	"	111,000
			288	...	...	726,300
A REPORTER. . . fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
486,350	483,350	3,000	»	483,350	426,858 64	
726,300	719,800	6,500	»	719,800	695,505 84	
1,212,650	1,203,150	9,500	»	1,203,150	1,122,364 48	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,212,650	1,203,150	9,500	>	1,203,150	1,122,344 48	
2,155,180	2,145,450	9,700	>	2,140,580	2,059,794 14	
2,265,000	2,265,000	"	"	2,265,000	2,312,876 42	
5,652,800	5,613,600	19,200	"	5,608,700	5,495,015 04	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . fr.			
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).					
		<i>Service des douanes et de la recherche maritime.</i>			
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par no.	MONTANT de la dépense.
a.		Traitement de l'inspecteur des douanes au port d'Anvers			
		1	"	Max. 5,500 Min. 5,000	5,500
b.		Traitements des contrôleurs			
		16	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	72,800
		16	2 ^e	3,600	57,600
		18	3 ^e	3,150	56,700
c.		— des lieutenants			
		44	"	Max. 2,650 Min. 2,150	111,600
d.		— des sous-lieutenants			
		46	"	1,950	89,700
e.		— des brigadiers			
		590	"	1,550	604,500
f.		— des sous-brigadiers			
		555	"	1,200	663,600
		822	"	1,100	904,200
g.		— des préposés			
		824	"	1,000	824,000
		908	"	900	817,200
h.		— des matelots			
		50	1 ^{re}	1,200	56,000
		28	2 ^e	1,100	30,800
i.		— des mousses			
		4	"	700	2,800
		Traitement du patron			
		1	"	Max. 2,000 Min. 1,600	2,000
j.	Service des embarcations à vapeur de la douane.	— du sous-patron (<i>steamer</i>).			
		1	"	Max. 1,500 Min. 1,400	1,500
		— des sous-patr* (<i>mouches</i>).			
		2	"	Max. 1,400 Min. 1,500	2,800
		— du machiniste			
		1	"	Max. 2,000 Min. 1,600	2,000
		— des machinistes-chauffeurs			
		5	"	Max. 1,500 Min. 1,400	4,500
k.	Service des fabriques de sucre.	Traitements des sous-brigadiers			
		50	"	1,200	60,000
		» des préposés (¹).			
		300	"	"	515,000
		» des préposés temporaires.			
		475	"	900	178,125
l.		Service de la masse d'habillement			
		"	"	"	9,800
m.		Indemnités de résidence			
		"	"	"	245,500
n.		Indemnités aux agents chargés du service des jaugeages de navires			
		"	"	"	5,700
		4553	. .		5,103,725
<i>Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.</i>					
18		Traitements des essayeurs			
		2	1 ^{re}	3,500	7,000
		2	. .		7,000
A REPORTER. fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,632,800	5,613,600	19,200	»	5,608,700	5,405,013 04	
5,403,725	5,401,425	2,300	»	5,401,425	4,932,631 50	
(2) 9,300	9,300	»	»	9,500	9,299 88	(1) Dont 150 à 1,100 fr., et 150 à 1,000 fr. (2) Y compris une charge temporaire de 2,300 francs.
10,745,825	10,724,325	21,500	»	10,719,425	10,436,946 51	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (<i>suite</i>).	
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
19	"	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique	
		<i>Traitements temporaires.</i>	
20	"	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
21	a.	Frais de bureau	38,100
	b.	Frais de tournées	56,480
			94,580
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
	a.	Indemnités aux commis ambulants du service des accises	32,400
	b.	— aux experts de la contribution personnelle	80,300
	c.	— aux répartiteurs du droit de patente	35,000
	d.	— aux porteurs de contraintes	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution per- sonnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes	1,500
	f.	— de déplacement aux employés des provinces	12,000
22	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre.	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distil- leries clandestines, et arrestation de fraudeurs.	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs.	26,000
	j.	Frais d'escorte et de transport des employés de la douane.	30,000
	k.	Indemnités aux employés de la douane pour travaux extraordinaires.	190,000
	l.	Indemnités aux agents chargés de la surveillance et du recouvrement de l'impôt sur la culture du tabac et frais de déplacement aux membres des commis- sions que nomment les députations permanentes en cas de revision de l'impôt.	15,000
			543,200
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,745,823	10,724,323	21,500	»	10,719,425	10,438,946 31	
250,000	250,000	»	20,000	250,000	209,459 50	
50,000	50,000	»	20,000	50,000	32,569 56	
94,580	94,580	»	»	94,580	84,902 »	
543,200	543,200	»	»	528,200	528,199 51	
11,643,603	11,662,103	21,500	40,000	11,642,205	11,312,078 68	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).
		<i>Police douanière.</i>
23	•	Mesures de police douanière
		<i>Matériel.</i>
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc.
		35,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations .
		136,525
24	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations . . .
		23,600
	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc.
		5,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement
		400
		201,425
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,643,605	11,662,105	21,500	40,000	11,642,205	11,512,076 68	
5,000	5,000	»	»	5,000	5,573 70	
201,425	201,425	»	»	201,425	201,425 »	
11,850,030	11,868,530	21,500	40,000	11,848,630	11,517,075 38	
DIMINUTION . . fr.		18,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.				
		Enregistrement et timbre. — Personnel.		
		Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
a.	Directeurs	9	8,000	72,000
b.	Inspecteurs	5 1 ^{re} classe.	7,000	42,000
c.	Indemnités aux inspecteurs à titre de frais de route et de séjour	5 2 ^e classe.	6,300	39,000
		12	500	6,000
d.	Vérificateurs	14 1 ^{re} classe.	5,000	70,000
		13 2 ^e classe.	4,500	58,500
		13 3 ^e classe.	4,000	52,000
e.	Premiers commis de direction	6	3,500 à 4,300	24,000
f.	Seconds — —	24	1,500 à 2,600	49,200
g.	Suppléments de traitement des seconds commis de direction qui sont chargés du contrôle du timbre extraordinaire	1	300	300
h.	Conservateur de l'atelier du timbre à Bruxelles	1	5,000	5,000
25 i.	Contrôleur garde-magasin du timbre à la Direction de Bruxelles	1	3,200	3,200
j.	Timbreurs, compteurs et tourne-feuilles dans les di- verses provinces	31	1,100 à 2,000	49,000
k.	Surveillant aux ventes publiques de meubles et du timbre à Anvers	1	2,200 à 2,600	2,600
l.	Rémunérations aux surnuméraires chargés de la sur- veillance du timbre et des ventes publiques de meu- bles à Bruxelles, Gand et Liège.	1	2,200	2,200
m.	Rémunérations aux receveurs chargés, en cas de néces- sité, de remplir temporairement les fonctions de véri- ficateur	2	1,800	3,600
		variable.	Indéterminé	11,000
n.	Rémunérations aux surnuméraires attachés aux Direc- tions provinciales, pour être mis au courant du ser- vice de second commis	Id.	Id.	600
o.	Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies et travaux extraordinaires	"	"	5,300
TOTAUX . . .		141		495,500
A REPORTER. . . . fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS <i>votés</i> POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES <i>de</i> L'EXERCICE 1887.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
495,500	495,500	,	,	495,500	496,841	
495,500	495,500	,	,	495,500	496,841	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. fr.	
26		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés			
			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		<i>Frais de bureau et dépenses diverses.</i>			
	a.	Frais de bureau et de loyer des directeurs	9	»	30,800
27	b.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	»	»	12,400
	c.	Indemnités aux agents de change pour la publication du prix des effets publics	4	»	2,100
	d.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés en matière d'enregistrement par les agents et préposés forestiers	»	»	1,000
			13		46,300
		<i>Domaines. — Traitements.</i>			
		<i>Canal de Pommerœul.</i>			
	a.	Receveur principal	1	Max. 5,500	4,500
	b.	Éclusier-receveur	1	id. 1,300	400
	c.	Percepteur	1	id. 2,100	1,200
	d.	Sergent d'eau chargé du versement des recettes	1	id. 1,500	110
		<i>Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>			
	e.	Receveurs	4	id. 3,500	15,730
	f.	Éclusiers et autres agents au service du contrôle	9	id. 1,500	1,570
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>			
	g.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500	560
	h.	Percepteur	1	id. 2,100	525
	i.	Garde-canal messenger	1	id. 1,500	150
28		<i>Sambre canalisée.</i>			
	j.	Éclusiers-receveurs	13	id. 1,500	6,525
	k.	Messagers gardes-canal	2	id. 1,500	2,530
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>			
	l.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	2,965
	m.	Pontonier au service du contrôle	1	id. 1,500	165
	n.	Garde-canal chargé des versements	1	id. 1,500	300
		<i>Meuse.</i>			
	o.	Percepteur	1	id. 2,100	500
	p.	Éclusiers-receveurs et agent au service du contrôle	11	id. 1,500	1,955
	q.	Gardes-canal messagers	2	id. 1,500	90
		A REPORTER.	56		39,575

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
495,500	495,500	»	»	495,500	496,841	
12,800	12,800	»	»	10,200	6,186	
46,300	46,300	»	»	46,500	45,199	
554,600	554,600	»	»	532,000	548,226	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT.fr.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).					
Domaines. — Traitements (suite).			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
REPORT.			56		59,575
Escaut.					
r.		Éclusiers-receveurs	5	Max. 1,500	2,875
s.		Percepteur	1	id. 2,100	1,100
t.		Pontonnier au service du contrôle.	1	id. 1,500	150
Lys.					
u.		Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500	1,510
Canal de Gand à Ostende.					
v.		Percepteur	1	id. 2,100	880
w.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500	1,545
x.		Éclusiers au service du contrôle.	2	id. 1,500	265
Canal de Terneuzen et Moervaert.					
y.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	1,150
Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.					
z.		Receveur.	1	id. 5,500	2,400
aa.		Percepteur	1	id. 2,100	600
bb.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	11	id. 1,500	6,635
cc.		Éclusiers au service du contrôle	4	id. 1,500	530
dd.		Gardes-canal messagers	3	id. 1,500	125
Petite Nèthe canalisée.					
ee.		Éclusiers-recoveurs	2	id. 1,500	500
ff.		Pontonniers au service du contrôle	2	id. 1,500	110
A REPORTER.			101		59,770

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
554,600	554,600	,	,	552,000	548,226	
554,600	554,600	,	,	552,000	548,226	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.		
			ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
			Domaines. — Traitements (suite).		
			REPORT. . . .		
			Canal de Liège à Maestricht.		
			gg. Éclusiers-receveurs		
			hh. Gardes-canal messagers		
			Yser et canal de Plasschendaele.		
			ii. Éclusiers-receveurs		
			Canal de Roulers à la Lys.		
			jj. Éclusiers-receveurs		
			Canal de dérivation de la Lys.		
			kk. Éclusiers-receveurs		
			Ourthe.		
			ll. Éclusiers-receveurs		
			mm. Garde-canal messenger.		
			nn. Contrôleurs des différentes voies navigables.		
			oo. Sous-contrôleur		
			Extraction du minerai de fer.		
			pp. Indemnités à un agent, pour direction et surveillance des travaux, et frais de voyage		
			Palais de Tervueren.		
			qq. Personnel		
			rr. Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc.		
			132		
			104,780		
			A REPORTFR. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
554,600	554,600	»	»	552,000	548,226	
104,780	104,780	»	»	105,675	105,391	
659,380	659,380	»	»	657,675	653,617	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).
29	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. (<i>Ce crédit n'est point limitatif.</i>)	
30	»	Remises des greffiers, selon la loi du 21 ventôse an VII. (<i>Ce crédit n'est point limitatif.</i>)	
			<i>Matériel.</i>
31	a.	Confection de poinçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc.	9,900
	b.	frais d'emballage	2,800
	c.	Ameublement, entretien, éclairage et chauffage des bureaux et de l'atelier général du timbre	2,000
			14,700
			<i>Dépenses du domaine.</i>
32	a.	Travaux d'entretien et d'amélioration, frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés	10,000
	b.	Entretien du domaine de Tervueren et de ses dépendances, armement et équipement du personnel.	10,200
	c.	Charges et contributions.	10,000
	d.	Frais de vente et autres actes	3,000
			33,200
»	»	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés domaniales autres que les forêts (<i>pour mémoire</i>)	
33	»	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (<i>Ce crédit n'est point limitatif.</i>)	
			TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
659,380	659,380	»	»	657,675	653,617	
1,328,685	1,328,685	»	»	1,328,685	1,320,837	
75,000	75,000	»	»	75,000	75,605	
14,700	14,700	»	»	12,900	15,785	
55,200	55,200	»	»	55,200	21,211	
»	»	»	»	1,000	»	
1,500	1,500	»	»	1,500	2,899	
2,112,465	2,112,465	»	»	2,109,960	2,089,954	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS.		
34	»	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances.
35	»	Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
36	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. – DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
27,200	27,200	»	»	27,200	23,440 48	
13,700	13,700	»	»	13,700	12,975 »	
40,900	40,900	»	»	40,900	36,415 48	
3,900	3,900	»	»	28,900	7,786 83	
3,900	3,900	»	»	28,900	7,786 83	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation.	
I.	Administration centrale.
II.	— de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces
III.	— des Contributions directes, douanes et accises dans les provinces
IV.	— de l'Enregistrement et des domaines dans les provinces
V.	Pensions et secours
VI.	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,368,790 »	1,367,290 »	1,500 »	»	1,364,290 »	1,366,871 40	
240,500 »	210,500 »	»	»	240,500 »	211,785 55	
11,880,030 »	11,868,550 »	»	18,500 »	11,848,630 »	11,517,075 38	
2,112,463 »	2,112,463 »	»	»	2,109,960 »	2,089,954 »	
40,900 »	40,900 »	»	»	40,900 »	56,415 48	
3,900 »	3,900 »	»	»	28,900 »	7,786 83	
15,586,583 »	15,603,585 »	1,500 »	18,500 »	(¹) 15,603,180 »	15,229,886 42	
DIMINUTION . . fr.		17,000 »				

(¹) Y compris un crédit supplémentaire de 25,000 francs alloué par la loi du 5 mai 1888.

(422)